

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Informations réglementées

09/06/2023 - 17u45

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - MODIFICATION DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE

Miko NV communique par la présente le nombre total de droits de vote tel qu'il a été modifié à la suite de l'introduction du vote de fidélité (droit de vote double) lors de l'assemblée générale extraordinaire de Miko NV tenue le 23 mai 2023, en vertu duquel les actions entièrement libérées qui ont été enregistrées sans interruption au nom du même actionnaire dans le registre nominatif des actionnaires de Miko NV pendant au moins deux ans ont droit à deux votes. Toutes les autres actions ont droit à une vote.

Cette déclaration est faite en application de l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé, sur la base duquel les modifications du capital, des titres avec droit de vote et des droits de vote doivent être publiées.

La situation depuis le 23 mai 2023 est la suivante :

▪ Capital total :	EUR 5 064 415,13
▪ Nombre total de titres avec droit de vote :	1.242.000
▪ Nombre total de droits de vote (le " dénominateur ") :	1.968.752
▪ Nombre total d'actions propres détenues par Miko NV :	0

Le nombre total de droits de vote sert de base à la notification des participations importantes par les actionnaires de Miko NV.

A PROPOS DE MIKO

Miko est actif dans le domaine du service du café depuis plus de 200 ans. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 267 millions d'euros en 2022. Miko est un groupe international qui possède ses propres entreprises en Belgique, en France, en Angleterre, aux Pays-Bas, en Allemagne, au Danemark, en Norvège, en Suède, en Pologne, en République tchèque, en Slovaquie et en Australie.....

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Frans Van Tilborg - Directeur général

+32 (0)499 03 70 84

De plus amples informations sur Miko sont disponibles à l'adresse suivante : www.mikogroup.be